



MC/2385

Original : anglais
25 septembre 2013

IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

CENT TROISIEME SESSION

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE**

1. Par lettre datée du 6 août 2013, dont une copie est reproduite à l'annexe I, le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à son organisation. La réponse du Directeur général, datée du 13 septembre 2013, est reproduite à l'annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cent troisième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut admettre à ses réunions, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution correspondant sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 6 AOUT 2013 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL
DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE AU DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

(Formule d'appel)

J'ai le plaisir de vous confirmer que l'UNICEF participera à l'organe directeur de l'OIM en qualité d'observateur pour prendre une part plus active aux délibérations concernant les politiques de migration s'appliquant aux enfants et à leur famille.

Je tiens en outre à réaffirmer le soutien de l'UNICEF à l'OIM en sa qualité de présidente en exercice du Groupe mondial sur la migration (GMG), y compris lors du deuxième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de l'Assemblée générale, tenu les 3-4 octobre.

Nous nous réjouissons à la perspective d'une collaboration étroite avec l'OIM sur des mécanismes de protection mondiaux à l'intention des enfants mineurs non accompagnés, conformément à notre accord. Mme Susan Bissell, Directrice associée chargée de la protection de l'enfance, discutera volontiers des modalités de cette coopération avec vos collègues. Par ailleurs, l'UNICEF se féliciterait du rétablissement de l'examen annuel des activités conjointes et des plans d'activité communs de l'UNICEF et de l'OIM prévu par le mémorandum d'accord conclu entre nos organisations, signé le 14 septembre 2006 par l'OIM et le Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF.

Je vous renouvelle mes remerciements pour la visibilité que vous continuez de donner aux droits et à la protection des enfants dans le contexte de la migration.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DATEE DU 13 SEPTEMBRE 2013 ADRESSEE PAR LE
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS AU DIRECTEUR GENERAL
DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE**

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 6 août 2013, par laquelle vous exprimez le souhait du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est avec satisfaction que je prends acte des relations qu'entretiennent l'UNICEF et l'OIM dans le domaine de la migration, notamment en ce qui concerne les mécanismes de protection à l'échelle mondiale destinés aux enfants mineurs non accompagnés et aux enfants victimes de la traite. J'attache en outre une grande valeur aux projets de pays menés conjointement par l'UNICEF et l'OIM qui portent sur la santé, l'éducation et la réadaptation des communautés. C'est pourquoi, je ne doute pas que nos deux organisations pourraient tirer profit d'un renforcement de leurs relations déjà étroites et cordiales.

Il sera possible de prendre les dispositions nécessaires pour saisir le Conseil de votre demande à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra à Genève du 26 au 29 novembre 2013. Un document approprié présentant formellement votre demande sera communiqué à tous les Etats Membres et observateurs avant cette session. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

Vous recevrez en outre une invitation officielle à cette session, au cours de laquelle la demande de statut d'observateur déposée par l'UNICEF sera présentée aux Etats Membres.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre demande de statut d'observateur. Aussi, permettez-moi de vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective d'un resserrement des liens entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]